

LE RAPPEL

Municipalité de
LAROUCHE

VOL
118

Saison de soccer 2019

Inscription les 2 et 3 avril
Intéressé par un poste d'entraîneur
ou d'arbitre? Communique avec nous!

Page 15

Sports de rue

Du 6 mai au 27 juin
Inscription avant le 27 avril

Page 13

Formation sur le zéro déchet

Mardi 16 avril, 19h

Page 3

Bibliothèque Lucette-Douillard

Maintenant ouverte
le samedi de 10h à midi

Page 10

Emplois étudiants

Animateur de camp de jour
Postulez avant le 22 avril

Page 14

Souper de la Fraternité

Samedi 4 mai, 18h

Page 6

**Les bureaux municipaux
seront fermés
les 19 et 21 avril.**

Tempêtes de neige

Les 25 et 26 février derniers, nous avons eu droit à une rigoureuse tempête de neige. Ça n'a été facile pour personne. Toute la région a été congestionnée pendant près de deux jours. Plusieurs personnes n'ont pu retourner chez elles après le travail.

Je suis parfois sidéré de voir à quel point certaines personnes peuvent être centrées sur elles-mêmes. Alors que près du tiers des routes de la région – dont plusieurs majeures – étaient fermées, je trouve sévères les récriminations de certaines personnes sur les réseaux sociaux qui ne comprennent pas qu'un secteur ayant deux côtes difficiles à entretenir n'aie pas été ouvert en continu au cours de la nuit. Lors de tempêtes de forte intensité, ne pouvant entretenir toutes les routes en même temps, les municipalités concentrent leurs efforts sur les principales artères au plus fort de la tempête et déblaient les autres dès que possible. Quant aux situations d'urgence, un véhicule de déneigement peut être réquisitionné pour précéder les véhicules d'urgence.

Un plan de mesure d'urgence prévoit l'ouverture d'un centre d'hébergement au besoin. Nous avons passé bien près d'ouvrir le nôtre le 25 février mais nous avons pu faire autrement.

Lors de ces tempêtes, il est recommandé aux gens de ne se déplacer qu'en cas de nécessité, mais il est surprenant de voir combien de gens se placent en difficulté inutilement. Un des principes de sécurité civile mentionne que le citoyen est le premier responsable de sa propre sécurité. J'invite donc les citoyens à la sagesse, à la compréhension et à demeurer zen lors de ces événements. Il s'agit de circonstances exceptionnelles où chacun fait son possible, déneigeurs y compris.

Décès de M. Gilles Lessard

Le 13 février dernier, nous avons été durement éprouvés par le décès de M. Gilles Lessard. Je pense que sa disparition a affecté toute notre communauté. Qui n'a pas eu affaire à lui au cours des dernières années? Sa personnalité et sa fonction ont fait de lui une personne incontournable à Larouche. Le nombre de personnes qui ont défilées au salon funéraire et à ses funérailles en dit long sur son réseau social.

Gilles était une personne pragmatique qui, pendant les 27 ans où je l'ai côtoyé, n'a jamais cessé de me surprendre. Autodidacte, il a acquis des compétences dans une foule de domaines, que ce soit manuel ou électronique. Il excellait en menuiserie, en électricité, en plomberie, en mécanique, comme opérateur de n'importe quelle machinerie. Et comme si ce n'était pas suffisant, il était à l'aise avec les ordinateurs, les GPS et tout autre appareil électronique. Il n'était jamais mal pris.

Voilà pour son savoir-faire, mais son savoir-être était tout aussi surprenant. Et dans un poste comme celui qu'il occupait, cette qualité est primordiale. Les relations avec les citoyens demandent beaucoup de patience, de doigté et de diplomatie. Gilles avait ces qualités et même plus, il était calme, affable et de bon conseil et, qui plus est, toujours en mode solution. Gilles était un rouage important de notre organisation. Après sept ans de loyaux services, sa disparition laisse un vide difficile à combler. Au moment où j'écris ces lignes, nous venons de terminer le processus de sélection pour combler son poste. J'ai donc le plaisir de vous annoncer que le conseil a entériné la recommandation du comité de sélection d'embaucher M. Robin Labrecque à titre de contremaître des travaux publics. Nous sommes convaincus que M. Labrecque possède les compétences et l'attitude pour occuper ce poste.



Réjean Bédard,
Maire de Larouche

Le travail à ce poste s'avère varié et exigeant et même avec ses nombreuses compétences, je pense qu'une période d'apprentissage sera nécessaire à M. Labrecque avant d'atteindre sa vitesse de croisière. Il faut comprendre qu'un nouvel employé bénéficie généralement d'un accompagnement pendant une certaine période de temps ce qui ne sera pas son cas. Deuxièmement, il devra s'absenter à certaines périodes pour de la formation. L'obtention du permis pour travailler en eau potable nécessite une formation, même chose pour les eaux usées, et il y en a d'autres. Il y aura aussi du temps de familiarisation avec d'autres outils nécessaires à la prise de données (GPS, panneaux de signalisation, logiciels informatiques, etc.). La prise de connaissance de nos infrastructures et des dossiers en cours avec les ministères demandera aussi du temps. M. Labrecque entre en fonction le 25 mars, la journée même où sa formation en eau potable débute. Il ne sera véritablement en fonction que vers la mi-avril.

Ce bête accident nous aura coûté cher en argent, en soucis et surtout en émotions. Encore une fois je réitère toute ma sympathie à la famille de Gilles.

Séances du Conseil municipal

Les prochaines séances du Conseil municipal auront lieu les lundis 1^{er} avril et 6 mai, dès 19h30. Bienvenue à tous!

Vous prévoyez débuter des travaux qui nécessitent l'obtention d'un permis délivré par la municipalité?

Veillez noter que Denis Chouinard, inspecteur municipal, sera en **vacances à partir du 9 avril**.

Il sera de retour le 18 avril.

Vous pouvez le contacter au 418 695-2201, poste 3602.

Nouveauté 2019

Formation sur le zéro déchet

Larouche

16 avril, 19 h

Hôtel de ville
610, rue Lévesque

Cette séance de formation est accessible gratuitement à tous!

INSCRIPTION

418 673-1705, poste 1190
environnement@mrc-fjord.qc.ca



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Martin Gagné,
directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:

Le conseil de cette municipalité a adopté, à une séance ordinaire tenue le 4 mars 2019, les règlements suivants :

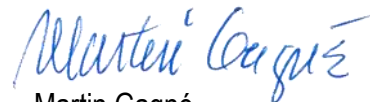
ADOPTION FINALE DU RÈGLEMENT 2019-390 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME Règlement 2019-390
Règlement 2019-390 modifiant le plan d'urbanisme (règlement 2015-340) pour donner suite à l'adoption du règlement 16-355 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé afin de rendre applicable la décision favorable de la CPTAQ rendu en date du 8 décembre 2015 (dossier numéro 378480) concernant la demande à portée collective, pour l'implantation de résidence en zone agricole.

ADOPTION FINALE DU RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE Règlement 2019-391
Règlement 2019-391 modifiant le règlement de zonage 2015-341 pour donner suite à l'adoption du règlement 16-355 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé afin de rendre applicable la décision favorable de la CPTAQ rendu en date du 8 décembre 2015 (dossier numéro 378480) concernant la demande à portée collective, pour l'implantation de résidence en zone agricole.

Ces règlements sont déposés au bureau du directeur général de la municipalité, situé au 610, rue Lévesque, bureau 205, à Larouche, ou vous pouvez en prendre connaissance pendant les heures normales de bureau.

Lesdits règlements entreront en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À LAROUCHE ce 19^e jour de mars 2019.



Martin Gagné
directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Martin Gagné,
directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:

Le conseil municipal a adopté l'avis de motion suivant :

RÈGLEMENT CONCERNANT LA PROTECTION, L'ADMINISTRATION ET L'ENTRETIEN DU RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL

Lors d'une réunion tenue le 18 mars dernier, madame la conseillère Danie Ouellet donne avis qu'elle présentera, à une séance subséquente du conseil de cette municipalité, un «règlement concernant la protection, l'administration et l'entretien du réseau d'aqueduc municipal», et abrogeant le règlement 2009-293.

Une copie de ce règlement peut être consultée au bureau du directeur général, 610 rue Lévesque, bureau 205, du lundi au vendredi de 8h à 12h et du lundi au jeudi de 13h à 16h45.

DONNÉ À LAROUCHE ce 19^e jour de mars 2019.



Martin Gagné
directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Martin Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que le conseil municipal tiendra une consultation publique sur une demande de

DÉROGATION MINEURE

LE LUNDI 8 AVRIL 2019 À 19H

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE M. GERMAIN MÉRETTE ET MME PÂQUERETTE LESPÉRANCE

Résolution CM2019-064

ATENDU QUE monsieur Germain Mérette et Mme Pâquerette Lespérance, propriétaires du 235 chemin du Lac-Samson, ont demandé une dérogation mineure pour régulariser la marge avant du bâtiment principal ;

ATTENDU QUE les dispositions du règlement 2015-346 concernant les dérogations mineures, adoptées conformément aux articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à la municipalité de Larouche d'accorder, après consultation, une dérogation mineure, si l'application du règlement concerné, soit de zonage ou de lotissement, a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne ou compagnie qui fait la demande;

ATTENDU QU'une telle dérogation ne peut être accordée si l'autorisation fait en sorte de porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

ATTENDU QUE le requérant a payé un montant de 400\$ pour fin d'étude du dossier tel qu'établi à l'article 3.2.2 du règlement sur les dérogations mineures et à payer les frais reliés à la parution de l'avis conforme aux dispositions de l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, dans les 10 jours de la publication;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Tremblay, appuyé de monsieur le conseiller Fernand Harvey, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE la municipalité de Larouche entame les procédures de dérogation mineure de monsieur Germain Mérette et Mme Pâquerette Lespérance, du 235 chemin du Lac-Samson, afin d'autoriser une marge avant de 4,58 mètres alors que la marge prescrite est de 6 mètres tel qu'établi au tableau de l'annexe D du règlement de zonage 2015-341.

QUE la consultation publique sur la présente dérogation se tiendra le lundi 8 avril 2019, à 19h, dans la grande salle de l'hôtel de ville.

Toutes les personnes ayant un intérêt relativement à cette demande, peuvent être entendues par le Conseil au cours de cette séance.

DONNÉ À LAROUCHE le 7 mars 2019.



Martin Gagné
directeur général et secrétaire-trésorier

Distribution d'arbres à l'Hôtel de ville

Dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec met à votre disposition des plants d'arbres forestiers pour vous permettre de réaliser des actions concrètes dans notre milieu.

La distribution de plants se fera le :

Lundi 27 mai
8h30 à 16h
à l'Hôtel de ville (610, rue Lévesque)

Forêts, Faune
et Parcs
Québec

#MAI
#faitdebois

ASSOCIATION FORESTIÈRE
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN



Abri temporaire

Nous vous rappelons que
votre abri temporaire
doit être enlevé
au **plus tard le 15 mai.**

Le service d'urbanisme

Souper de la Fraternité

Ce bel évènement nous permet de préserver
les différents services religieux
offerts dans notre paroisse.

Samedi 4 mai, 18h

Salle multifonctionnelle
de l'Hôtel de ville de Larouche
610, rue Lévesque



Vous voulez faire des tourtières?
*Communiquez avec le bureau de la Fabrique
au 418 547-0857.*



Conciergerie Domaine de la Montagne — Travail à temps partiel — 40 heures par mois

Nous sommes à la recherche d'un(e) conciergerie à temps partiel, 40 heures par mois, idéal pour jeune retraité(e).

Description : Effectuer les travaux d'entretien général dans les espaces communs (ascenseur, passages, escaliers, toilette, etc), l'entretien extérieur tout au long de l'année (déneigement autour du bâtiment, tonte de la pelouse, etc.) et procéder à l'entretien des outils mécaniques (souffleuse, tracteur à pelouse, tondeuse, etc.). La personne devra être capable d'effectuer les petits travaux requis pour nos logements (réparations diverses, petites réparations de plomberie, etc.).

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

Les Résidences de Larouche, Marie-Paule Lavoie
649, rue Gagné, Larouche, Qc GOW 1Z0

Par courriel : domainedelamontagne7802@gmail.com

**Logement à louer**

Vous êtes autonome et vous avez 65 ans et plus. Nous avons des logements de qualité à louer, 3½, chauffé, éclairé, déneigé.

Environnement sécuritaire, programme de subvention au loyer accessible aux personnes à faibles revenus. Salle d'entraînement, cours de Vie active, salle commune pour recevoir la famille, coiffeuse sur place.

Contactez : Marie-Paule Lavoie 418 542-0476

**SERVICE DE SECOURS ADAPTÉ**Municipalité de
LAROUCHE

Dans le but d'être encore plus efficace dans deux types de situations précises, **votre Service de Sécurité Incendie (SSI) désire connaître les résidences où habitent des gens ayant des contraintes de mobilité et les endroits où sont localisées plus de 100 livres de propane.**

Ce service s'adresse à: toute personne présentant une condition particulière permanente ou temporaire faisant en sorte de limiter sa mobilité ou tout occupant d'une résidence, d'un logement ou d'un local commercial où il y a présence de bonbonnes de gaz propane (ou autre combustible) de 20 livres ou plus qui totalisent 100 livres et plus.

Visitez le www.villedelarouche.qc.ca afin de compléter le formulaire.

Pour tout renseignement additionnel, nous vous invitons à communiquer avec Marie-Belle Girard, 418 695-2201, poste 3603.



CERCLE DE FERMIÈRES

Nos activités de février et mars



☆ Antoinette Paquet et Josée Blanchette ont visité les élèves de maternelle pour la remise des jolies poupées de laine (100% fait main).

☆ Mme Hélène Potvin, formatrice du régional, nous a donné un cours de tricot tunisien.

☆ 3 ateliers de couture ont été réalisés pour la confection de toutous destinés à des jeunes de la DPJ (un petit réconfort face à la séparation du foyer).



☆ Le 1^{er} mars, les élèves de 4^e année de l'école Du Versant ont réalisé leur capteur de rêves.

☆ La conférence sur la nutrition, organisée en collaboration avec la Bibliothèque Lucette-Douillard, le Centre Lettres Vivantes et notre Cercle, a été présentée le 18 mars.

☆ Les membres du conseil local ont participé à la rencontre de la Journée de Printemps pour y faire le bilan de l'année et pour la remise des pièces des différents concours d'artisanat du provincial. Bonne chance aux participantes de notre Cercle.



Gare aux fraudeurs!

Ce mois-ci, nous effleurons avec vous le sujet de la fraude faite aux aînés. Ne connaissons-nous pas tous quelqu'un qui en a déjà été victime ? En effet, personne n'est à l'abri d'être la cible d'un escroc; c'est pourquoi il faut rester très vigilant. Voici donc pour vous quelques types de fraudes parmi les plus fréquentes, ainsi que quelques conseils pour être des citoyens avertis.

Fraude par vol d'identité

Ce type de fraude survient lorsqu'un escroc réussit à mettre la main sur des informations personnelles à votre égard (numéro de compte bancaire, numéro d'assurance sociale, etc.), et ainsi vous voler de l'argent. Que ce soit par fouille de poubelles, vol de courrier ou en utilisant la technologie, différentes stratégies existent pour accéder à l'information.

Sollicitation téléphonique ou porte-à-porte

Le fraudeur peut tenter de vous vendre un faux service par téléphone ou par le biais d'une sollicitation en porte à porte ou encore, il peut simuler une situation urgente au niveau légal ou financier qui vous laisse croire que vous devez rapidement payer un montant d'argent. Cela risque aussi de se faire par courriel. Peut-être avez-vous déjà entendu parler de l'escroquerie visant les grands-parents? Il s'agit d'un fraudeur qui contacte un aîné en se faisant passer pour son petit-fils qui est dans le pétrin (accident de voiture, voyage qui tourne mal, etc.) et a besoin d'argent rapidement pour payer une caution à la police, ou pour payer des frais médicaux, par exemple.

Quelques questions à se poser pour vérifier si on a affaire à une fraude?

Est-ce que ça semble trop beau pour être vrai ? Si oui, ça risque d'être une arnaque.

Est-ce qu'il y a urgence d'agir et vous sentez que vous avez de la pression ? Si oui, ça risque d'être une arnaque.

Est-ce qu'on vous demande rapidement des renseignements personnels ? Faites attention !

Précautions à prendre pour éviter les fraudes

Vérifier vos relevés de carte de crédit régulièrement pour vous assurer que des sommes non autorisées n'ont été prélevées de votre compte bancaire;

Avant d'envoyer des fonds ou un produit, contactez l'entreprise ou le demandeur en personne ou appelez-le pour confirmer que la demande est légitime;

Préserver seulement dans votre portefeuille les cartes d'identité qui sont essentielles et laisser les autres à la maison.

Quoi faire en cas de fraude ?

Signaler la situation au Centre anti-fraude du Canada au 1-888-495-8501 ;

Téléphoner tout de suite à votre institution financière pour les avertir de la situation ;

En cas de fraude téléphonique, vous pouvez contacter votre compagnie de téléphonie et demander de bloquer le dernier contact qui a tenté de vous téléphoner afin d'éviter qu'ils puissent vous recontacter.

Pour plus d'informations, contactez Carolane Bouchard, chargée de projet du Regroupement des Éclaireurs pour Aînés : 418 812-4889

PLUS D'HEURES D'OUVERTURE!

Toujours dans le but d'offrir un meilleur service à la population, la bibliothèque adopte un nouvel horaire, puisqu'elle sera désormais **ouverte le samedi**. Jusqu'au 22 juin 2019 inclusivement, les nouvelles heures d'ouverture de la bibliothèque seront les suivantes:

Mardi	18h30 à 20h30
Mercredi	14h à 20h30
Samedi	10h à 12h

Ce sera un plaisir de vous y retrouver!



« C'est en famille que la lecture produit ses meilleurs résultats. Sans l'implication des parents, les bénéfices de cette activité sont bien moins grands.

Les enfants ont cette tendance naturelle à s'asseoir sur les genoux et à se coller quand on regarde un livre avec eux. Ces moments de proximité **favorisent le développement de la relation affective** entre vous et votre enfant. Lorsque vous explorez un livre avec votre tout-petit, **il se sent unique, privilégié et valorisé**, puisque votre attention est centrée uniquement sur lui et sur ce que vous partagez grâce au livre.

Même si votre bébé est trop jeune pour comprendre toute l'histoire, il ressent du bien-être durant la lecture, puisque vous êtes dans un état d'esprit calme, oubliant un peu le quotidien pour passer un bon moment avec lui.

TOURNEZ LES PAGES LENTEMENT AFIN DE LAISSER LE TEMPS À VOTRE ENFANT D'OBSERVER LES DÉTAILS DES ILLUSTRATIONS. »*

* Tiré de la Trousse de promotion de la lecture aux tout-petits de *Naître et Grandir*.

Mardi de 18h30 à 20h30

Mercredi de 14h à 20h30

Samedi de 10h à midi

610-214, rue Lévesque

418 695-2201, poste 3609

Merci de **visiter, aimer et partager** notre page Facebook :
Bibliothèque Lucette-Douillard de Larouche



Avis de convocation Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle de la Commission des loisirs de Larouche se tiendra le lundi 8 avril 2019 à 19h à la salle multifonctionnelle de l'Hôtel de ville, 610, rue Lévesque, Larouche.

Veillez noter que toute personne physique intéressée aux buts et aux activités de la Commission des loisirs, âgée de 16 ans et plus et résidant sur le territoire de la municipalité de Larouche est membre de la Commission des loisirs.

Cette année, 4 postes au sein du Conseil d'administration seront en élection. 2 sièges vacants sont également à combler. Aucune modification des règlements généraux n'est survenue depuis la dernière assemblée générale. Les règlements généraux sont toutefois disponibles pour consultation à www.villedelarouche.qc.ca

Le procès-verbal, le rapport d'activités et le bilan financier seront remis sur place.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue ;
2. Lecture de l'avis de convocation et vérification du quorum ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée ;
5. Rapport d'activités du Conseil d'administration sortant ;
6. Présentation du bilan financier ;
7. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection ;
8. Lecture de la procédure d'élection ;
9. Élection des administrateurs ;
10. Parole aux membres ;
11. Levée de l'assemblée.

En espérant vous rencontrer prochainement et collaborer avec vous à l'organisation et au développement des loisirs de notre municipalité.



Maxime Larouche
Secrétaire-trésorier

Donné à Larouche, le 13 mars 2019.



Patinoire Fermée

**La saison 2018-2019
de notre patinoire est
définitivement terminée.**

Merci aux utilisateurs.

À l'année prochaine!

Sondage - ligue de baseball et autres activités sportives pour les enfants

Nous souhaitons sonder l'intérêt des jeunes et de leurs parents concernant la mise en place d'activités de baseball pour les jeunes âgés de 5 à 12 ans. Pour vérifier la faisabilité du projet, nous devons tenir compte de votre intérêt pour le baseball vs l'offre d'activités existante ou à venir en soccer, sports de rue, tennis, skateboard ou autres sports. L'implication d'adultes bénévoles serait également nécessaire pour la mise en place du baseball. Le coût d'inscription envisagé serait de 50\$. Les activités se dérouleraient sur 10 semaines entre le 10 juin et le 26 août (pas d'activité pendant les vacances de construction) et comprendraient 1 chandail, 1 casquette, 1 pratique par semaine, 4 parties de saison (sur semaine) et 2 tournois (fin de semaine). La petite ligue de baseball serait formée par des équipes de Desbiens, Saint-Nazaire, L'Ascension, Sainte-Monique, Saint-Henri-de-Taillon, Hébertville-Station, Saint-Gédéon et Larouche. Quelques déplacements seraient à prévoir dans certaines de ces municipalités au cours de la saison.

Nous vous remercions à l'avance de prendre quelques minutes de votre temps pour répondre aux questions du sondage disponible en ligne au villedelarouche.qc.ca. Vous pouvez remplir et retourner la version papier du sondage à l'Hôtel de ville ou par la poste à Service des loisirs, 610, rue Lévesque, bureau 205, Larouche, QC G0W 1Z0.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à joindre le service des loisirs au 418 695-2201, poste 3605 ou par courriel à loisirs@villedelarouche.qc.ca

SPORTS DE RUE

6 mai au 27 juin

Poull ball



Arc sur cible



Hamster ring



Ultimate frisbee



Soccer



Cardiogoal



Mardi ou jeudi de 18h30 à 19h30
Coût : 40\$ pour 8 rencontres
Lieu: terrain des loisirs de Larouche
Inscription en ligne avant le 27 avril:
<https://villedelarouche.qc.ca>
Inf.: 418 695-2201, poste 3605

Animateurs-animateurices de camp de jour

DESCRIPTION DE POSTE

Responsabilités

Sous la responsabilité du coordonnateur aux loisirs, l'animateur ou l'animatrice :

- Participe à la planification, à l'organisation et à la réalisation d'activités structurées et variées, adaptées au groupe d'âge dont il a la supervision ;
- Anime un groupe d'enfant âgés de 5 à 12 ans ;
- Prépare le matériel nécessaire à l'animation de ses activités ;
- Participe aux activités spéciales organisées (formations, sorties, rassemblements) ;
- Assure l'encadrement, la sécurité, le bien-être et le développement des enfants sous sa responsabilité ;
- Assiste et participe aux rencontres hebdomadaires ;
- Maintient les lieux et équipements en ordre ;
- Administre les premiers soins en cas de blessures mineures ;
- Communique au coordonnateur tout problème survenant dans l'exécution de ses tâches quotidiennes ;
- Assure le service de garde avant et/ou après les activités.

Exigences

- Être étudiant à temps plein (hiver et automne 2019) ;
- Être âgé entre 15 et 30 ans ;
- Démontrer de l'autonomie et un grand sens des responsabilités ;
- Posséder des aptitudes pour le travail d'équipe ;
- Avoir de la facilité à travailler avec les enfants.

Détails

- 13\$ /heure ;
- Horaire de 30 heures ou plus par semaine du lundi au vendredi entre 7h30 et 17h30;
- Durée de l'emploi : 8 semaines dont 1 semaine de préparation (formation et planification) avant le début du camp et 7 semaines d'animation pendant le camp, soit de la fin juin à la mi-août 2019.

Pour postuler

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae à : Emploi - animateur de camp de jour, Commission des loisirs de Larouche, 610, rue Lévesque, bureau 205, Larouche, Québec, G0W 1Z0 ou par courriel à loisirs@villedelarouche.qc.ca **avant le 22 avril.**

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Mardi 2 avril de 16h à 20h

Mercredi 3 avril de 18h à 20h

Hôtel de ville de Larouche (610, rue Lévesque, bureau 205, Larouche)

LES ENFANTS SONT INVITÉS À L'INSCRIPTION POUR FAIRE L'ESSAI DES CHANDAILS.

Catégorie	Année de naissance	Coût d'inscription
U4-U5-U6	2015 - 2014 - 2013	55 \$
U7-U8	2012 - 2011	80 \$
U9-U10	2010 - 2009	80 \$
U11-U12	2008- 2007	95 \$
U13-U14	2006 - 2005	95 \$
U15-U16	2004 - 2003	105 \$

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

Argent comptant ou chèque à l'ordre de « Club de soccer de Larouche ».

RABAIS FAMILIAL

20 \$ de rabais pour le 2^e enfant d'une même famille, gratuit à partir du 3^e enfant.

INSCRIPTION TARDIVE

Des frais supplémentaires de 5\$ par participant seront ajoutés pour toute inscription reçue après le 18 avril.

INFORMATIONS

Maxime Larouche, 418 695-2201, poste 3605 ou soccer@villedelarouche.qc.ca

Suivez-nous sur Facebook pour ne rien manquer de l'actualité du club!

<https://www.facebook.com/clubsoccerlarouche/>



**INTÉRESSÉ PAR UN POSTE D'ENTRAÎNEUR OU D'ARBITRE?
TU SOUHAITES T'IMPLIQUER AU SEIN DU CLUB DE SOCCER?
COMMUNIQUE AVEC NOUS SANS PLUS TARDER!**



MAISON DES JEUNES

La Maison des jeunes de Larouche... Pour les jeunes de 11 à 17 ans

Lundi, mercredi et vendredi 18h à 20h (11 ans) 18h à 21h (12 à 17 ans)

Vos canettes et bouteilles vides vous embarrassent?

La Maison des jeunes recueille les canettes ainsi que les bouteilles consignées afin de financer nos activités. Il est possible de déposer vos contenants consignés à notre local situé au Centre communautaire, 709, rue Gauthier pendant nos heures d'ouverture (lundi, mercredi et vendredi de 18h à 21h). Le local est accessible par la porte située au rez-de-chaussée à l'avant de l'immeuble. Merci à l'avance de votre encouragement.

Pour plus d'informations: Maxime Larouche, 418 695-2201, poste 3605.



AVIS DE CONVOCATION — Assemblée Générale annuelle

L'assemblée générale annuelle de la Maison des jeunes de Larouche se tiendra le jeudi 11 avril 2019 à 19h à la Maison des jeunes de Larouche, 709, rue Gauthier, Larouche.



Sont invités à l'assemblée et considérés comme des membres ayant droit de vote :

- ⇒ les jeunes fréquentant la Maison des jeunes ;
- ⇒ les travailleurs employés par la Maison des jeunes ;
- ⇒ les adultes résidents ou actifs dans la municipalité de Larouche et acceptant les buts et principes de fonctionnement de la Maison des jeunes (incluant les parents des jeunes fréquentant l'établissement).

Le conseil d'administration est formé de six administrateurs provenant de la communauté et élus parmi les membres adultes présents à l'assemblée. Cette année, quatre des six postes d'administrateur seront soumis aux élections dont trois postes pour un mandat de deux ans et un poste pour un mandat d'un an. Deux représentants des jeunes et un représentant de l'équipe de travail seront ensuite nommés pour compléter le conseil d'administration. Aucun changement n'a été apporté aux statuts et règlements depuis l'assemblée générale de constitution. Les statuts et règlements sont disponibles pour consultation à <http://villedelarouche.qc.ca/>

Ordre du jour

- * Mot de bienvenue;
- * Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- * Lecture et adoption du procès-verbal du 26 avril 2018;
- * Présentation du rapport d'activités;
- * Présentation du bilan financier;
- * Présentation et adoption des prévisions budgétaires;
- * Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection;
- * Élection des administrateurs;
- * Parole aux membres;
- * Levée de la réunion.

En espérant vous rencontrer prochainement et collaborer avec vous pour le bien-être des jeunes de notre municipalité.

Maxime Larouche, secrétaire-trésorier.

Donné à Larouche, le 15 mars 2019.



MAISON DES JEUNES

Remerciements et condoléances à la famille de M. Gilles Lessard

Le départ de Gilles nous attriste profondément et nous savons à quel point il avait à coeur la cause des jeunes. Nous avons pu le constater par son empressement à entretenir et à améliorer les locaux de la Maison des jeunes ou par sa préoccupation à offrir un espace de jeu pour les jeunes là où on ne l'imaginait pas, par exemple dans le stationnement du Centre communautaire.

Nous souhaitons remercier chaleureusement sa conjointe Mme Gaétane Émond et ses enfants qui ont désigné la Maison des jeunes de Larouche afin de recueillir les dons au salon funéraire. Cette attention nous touche droit au coeur. Un montant de 2 171\$ a été amassé. Nous honorerons prochainement la mémoire de Gilles en installant une plaque commémorative au local de la Maison des jeunes.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille et à toutes les personnes touchées par son décès.



**La famille une valeur sûre...
LE TRANSIT SE DÉPLACE
DANS NOTRE MUNICIPALITÉ**

**Activités de soutien
et accompagnement
aux parents (6-17 ans)**

**Soirées
thématiques**

418 695-2780

www.cifletransit.org

2469, rue St-Dominique, Jonquière



Travail de rue à Larouche

Le travail de rue : un intervenant accessible à tous, autant aux adolescents qu'aux adultes.

Les travailleuses de rue continuent d'effectuer une présence régulière à votre municipalité et ce, à divers endroits. Pour s'identifier, elles portent un sac à dos orange et circulent à pied ou avec le véhicule clairement identifié au travail de rue du Patro de Jonquière.

Plusieurs services confidentiels sont offerts, peu importe la problématique vécue, que ça aille bien ou non. Que ce soit pour briser l'isolement, pour avoir un accompagnement dans différentes démarches de vie, un dépannage alimentaire en situation de dernier recours ou tout simplement pour parler un peu, le travail de rue est un service qui s'adapte à vos besoins.

N'hésitez pas à les contacter en personne ou par téléphone (appels ou textos)!!

Sabrina 418 944-1819 Jennie 418 944-1290



ATELIERS OFFERTS

- FRANCISATION (Gratuit)
- FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES DE BASE (Gratuit)
- INFORMATIQUE
Niveaux : Débutant et avancé
Coût : 25\$ / session

Autres ateliers offerts :

- Initiation à Windows;
- Internet (navigation, recherche);
- Réseaux sociaux;
- Courrier électronique;
- Formation sur iPad.



Inscription : Appelez ou laissez un message au
418 542-5675

Centre Lettres Vivantes

Votre Centre d'alphabétisation, nous sommes là pour vous servir.



Nous sommes présentement à la recherche de citoyens intéressés à s'impliquer au sein de comités pour le développement de 2 projets à Larouche.

- Si Larouche m'était contée (projet culturel, historique et patrimonial en lien avec le 125^e anniversaire de fondation de la municipalité)
- Pavillon au Parc intergénérationnel (implication pour quelques réunions seulement)

Pour plus d'informations, communiquer avec Marie-Belle Girard, agente de développement, 418 695-2201, poste 3603 ou mbgirard@villedelarouche.qc.ca



O.M.H. Logements à louer

Logements de qualité dont les coûts, les conditions et l'environnement tiennent compte de la réalité socio-économique des ménages à faibles revenus.
418 543-0061

**LOGEMENT
À LOUER**



Gardiennage

Mon nom est Maxime Lapointe. Je suis une fille qui adore les enfants. J'ai mon cours de Gardiens avertis et j'ai de l'expérience. Surtout n'hésitez pas à m'appeler. 418 547-1240 (lac du Camp)

Je m'appelle Joanie Simard et j'offre mes services pour garder. Je suis une personne fiable. J'ai mon cours de Gardiens avertis. 418 695-6080

Je m'appelle Marithé Thivierge, j'ai mon certificat de Gardiens avertis. J'ai de l'expérience car j'ai une sœur et un frère plus jeunes. 418 695-5016

Mon nom est Charlie! J'offre mes services de gardienne. J'habite le secteur de la baie Cascoïa J'ai mon cours de Gardiens avertis! 418 490-0921

Je m'appelle Lory Savard, j'offre mes services de gardienne. Je suis une fille dynamique, j'adore les enfants. En votre absence vos enfants s'amuseront et seront en sécurité. J'ai mon cours de Gardiens avertis. 418 695-4481

Bonjour, je m'appelle Émilie Chagnon. J'ai suivi mon cours de gardiens avertis. Je suis très responsable et j'adore les enfants. 418 547-5896

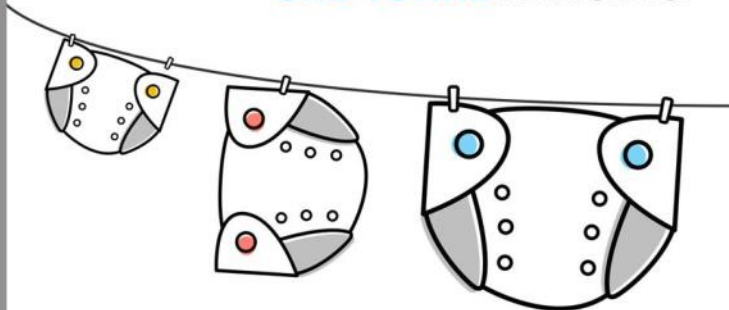
**AU
PAYS
DES
Z'AMIS**
**HALTE-
RÉPIT**

**LES
VENDREDIS
À
LAROUCHE**

**Une ressource de garde
temporaire, ponctuelle,
abordable et accessible.**

Pour information,
contactez Aide-Parents Plus
au 418 547-4792

SAVIEZ-VOUS QU'UN BÉBÉ UTILISE
PLUS DE **5 000** COUCHES JETABLES
ET QUE CELA ÉQUIVAUT À
UNE TONNE DE DÉCHETS?



Bénéficiez d'une aide financière allant
jusqu'à **100\$** sur l'achat de couches
lavables neuves ou de seconde main.

www.mrc-fjord.qc.ca/environnement/couches-lavables



MONT-GYM

Au Sommet de ta Forme

**Salle d'entraînement accessible
24h/24, 7 jours/7. Service de
kinésiologie. Plan d'entraînement de
base gratuit une fois par année.**

Pour vous inscrire:
Maxime Larouche,
418 695-2201, poste 3605.

Collectes des matières recyclables et des ordures

4 avril Ordures	2 mai Ordures
5 avril Recyclage	3 mai Recyclage
18 avril Ordures	16 mai Ordures
19 avril Recyclage	17 mai Recyclage

**Déposez vos bacs à la rue
le soir de la veille
de la collecte.**



**Votre bac roulant
a été endommagé
par le camion de collecte?**
Communiquez avec Denis Chouinard
au 418 695-2201, poste 3602.

LA COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX & PRODUITS ÉLECTRONIQUES

Samedi 25 mai 2019 de 9 h à 12 h

Larouche | Centre communautaire

PRODUITS ÉLECTRONIQUES ACCEPTÉS

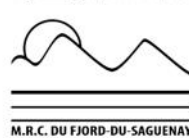
Télévision, radio, ordinateur, tablette, lecteur MP3 et CD, cellulaire, téléphone, console de jeux, imprimante et photocopieur.

Liste complète des produits acceptés : www.recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-recycler

LES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX ACCEPTÉS

Peinture, vernis, solvant, aérosol, colle, pesticide, engrais, batterie d'auto, pile, produit d'entretien ménager, bonbonne de propane ou de butane, produit pour piscine, huile usée et filtre.

Et tous les autres produits portant un de ces icônes ci-dessous



RENSEIGNEMENTS

www.mrc-fjord.qc.ca/environnement/residus

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Larouche
Mardi 28 mai 2019



Déposez vos encombrants en bordure de la rue la veille de la collecte. Ils seront ramassés dans les 48 heures.